



**HAL**  
open science

# Les signes diacritiques dans les papyrus documentaires grecs

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Les signes diacritiques dans les papyrus documentaires grecs. Nathan CARLIG; Guillaume LESCUYER; Aurore MOTTE; Nathalie SOJIC. Signes dans les textes Continuités et ruptures des pratiques scribales en Égypte pharaonique, gréco-romaine et byzantine, 9, Presses Universitaires de Liège, pp.145-166, 2020, Papyrologica Leodiensia, 978-2-87562-261-7. hal-03579033

**HAL Id: hal-03579033**

**<https://hal.science/hal-03579033v1>**

Submitted on 4 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

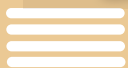
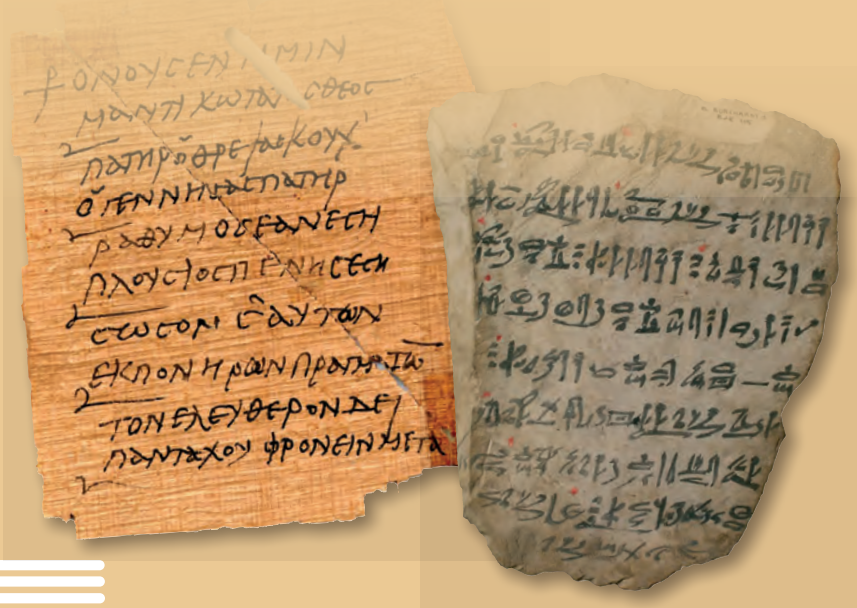
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Signes dans les textes

Continuités et ruptures des pratiques scribales  
en Égypte pharaonique, gréco-romaine et byzantine

Édité par

Nathan CARLIG, Guillaume LESCUYER,  
Aurore MOTTE et Nathalie SOJIC



# Les signes diacritiques dans les papyrus documentaires grecs

Jean-Luc FOURNET

Collège de France — Paris

## 1. INTRODUCTION

Les signes diacritiques dans les papyrus grecs manquent d'un traitement récent et systématique. L'étude la plus complète est ancienne : elle est due à Bernard Laum, qui, dans le chapitre IV de son ouvrage *Das alexandrinische Akzentuationssystem*, paru à Paderborn en 1928, mais écrit avant 1914, s'intéresse à la forme et à la position des signes diacritiques<sup>1</sup> — et encore s'appuie-t-elle uniquement sur les papyrus littéraires. Or, l'usage des signes diacritiques, certes inventés pour la lecture des livres, ne se limite pas à la copie des textes littéraires, dans lesquels ils apparaissent discrètement au II<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> s. av. n. è.<sup>2</sup>. Contrairement à une opinion bien ancrée chez les non-papyrologues<sup>3</sup>, les signes diacritiques sont aussi présents dans les textes documentaires — quoique employés sporadiquement —, surtout à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è., selon une chronologie et dans des conditions qui n'ont pas encore donné lieu à une recherche méthodique<sup>4</sup>. J'ai eu l'occasion de problématiser cet usage documentaire des signes diacritiques originellement créés pour les papyrus littéraires dans une communication au Congrès de Copenhague de 1992<sup>5</sup> et, plus de vingt ans après, au Congrès de Varsovie de 2013<sup>6</sup>. Je voudrais aujourd'hui entrer plus dans le détail et présenter l'ensemble des signes diacritiques utilisés dans les documents papyrologiques et leurs fonctions.

---

1. LAUM (1928) : 119–142.

2. Le plus ancien papyrus littéraire contenant des signes diacritiques est le *P. Oxy.* XV 1790 (MP<sup>3</sup> 1237 ; TM 61292), un fragment d'une édition d'Ibycus, daté du II<sup>e</sup> s. av. n. è. (c'est la datation retenue, malgré les hésitations entre le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup>, par TURNER & PARSONS [1987<sup>2</sup>] : 20). Mais les signes diacritiques (points, accents, esprits, trémas, apostrophes, marques des quantités) sont d'une autre main et peuvent être donc postérieurs à la copie du texte.

3. Voir, par exemple, GARDTHAUSEN (1913<sup>2</sup>) : 389 : « *Accente fehlen in den Papyrusurkunden* ».

4. À l'exception de l'esprit rude qui a fait l'objet d'une communication de Rodney Ast au colloque de Liège de 2013 : AST (2017). Je remercie son auteur de m'avoir fait lire son texte avant sa parution.

5. FOURNET (1994) : 418–422.

6. FOURNET (2013) : 135–162, part. 149–153.

## 2. LA DÉFINITION DES SIGNES DIACRITIQUES SELON LES GRAMMAIRIENS GRECS

Encore faut-il s'accorder sur ce qu'on entend par « signes diacritiques ». Ce que nous appelons « écriture » est en réalité une combinaison de trois éléments fondamentaux : (1) les lettres proprement dites, (2) les espaces (qui peuvent délimiter les mots, des groupes de mots, les phrases ou la zone textuelle sur la page) et (3) les signes qui aident le lecteur à identifier plus sûrement les mots et leur sens<sup>7</sup>. Ces derniers reçoivent des appellations diverses selon les langues<sup>8</sup> : *lectional signs* en anglais ou *Lesezeichen* en allemand — termes qui insistent sur l'aide qu'ils apportent à la lecture —, *signes diacritiques* en français — du grec διακρίνω, « distinguer, séparer », en tant que ces signes sont censés permettre de distinguer les mots qui peuvent être homophones. Les Grecs les désignaient sous le nom de *signes prosodiques* ou προσωδίαι. Ce sont littéralement des signes qui concourent à la prosodie des mots, c'est-à-dire à leur prononciation correcte, que le seul usage des lettres ne permet pas de saisir immédiatement pour autant que certaines différences d'accentuation (soit musicale, soit d'intensité selon les époques), de quantité ou d'aspiration ne sont pas notées par ces mêmes lettres.

En fait, l'appellation que les Grecs ont donnée à ces signes est plus restreinte que l'usage qu'ils en ont fait, et ils se sont sentis obligés d'en grossir le nombre<sup>9</sup> : Hérodien<sup>10</sup> et Sextus Empiricus<sup>11</sup> (II<sup>e</sup> s.) en identifient sept, qu'ils classent en trois classes, les τόνοι (accents aigu, grave et circonflexe), les χρόνοι (signes de la longue et de la brève) et les πνεύματα (esprits rude et doux). Ce sont là des signes prosodiques au vrai sens du terme, mais s'y sont agrégés ultérieurement ce que les grammairiens grecs appelaient les πάθη, litt. des signes qui *font subir* au mot une modification formelle, soit en l'amputant d'une voyelle finale (ἀπόστροφος, « apostrophe »), soit en le séparant du mot suivant (διαστολή ou ὑποδιαστολή, « diastole »), soit en le réunissant au mot suivant (ὑφέν, « hyphen »). Ces signes ne concernent plus seulement la prononciation, mais la délimitation des mots dans un texte en *scriptio continua*. Quoique considérés comme s'y rattachant de façon « impropre » (καταχρηστικῶς λεγόμεναι<sup>12</sup>), ces signes entrent désormais dans la liste canonique des signes prosodiques telle qu'elle est attestée par le *Supplément*

7. Je laisse de côté d'autres éléments comme les styles et la couleur.

8. Sur ce point, voir aussi la contribution de NOCCHI MACEDO dans ce volume.

9. Voir WOUTERS (1979) : 196–197. Le traitement le plus développé de ce problème reste LAUM (1928) : 99–118.

10. GG 3.1.1, p. XXXIV éd. Lentz.

11. *Adversus grammaticos* (= *Adversus mathematicos*, I), 113 : ἐπεὶ οὐ δύο μόνον ὑπελήφασιν εἶναι προσωδίας γραμματικῶν παῖδες, τὴν τε μακρὰν καὶ βραχεῖαν, ἀλλὰ καὶ ὀξεῖαν βαρεῖαν περισπωμένην δασεῖαν ψιλὴν, κτλ.

12. *P. Amh.* II 21, 5, rééd. WOUTERS (1979) : n° 14, p. 188–197.

à l'*Ars grammatica* de Denys le Thrace, datable du IV<sup>e</sup> s.<sup>13</sup>, dans un passage du *De mensuris et ponderibus* d'Épiphanes de Salamine écrit en 392<sup>14</sup> ou dans un papyrus grammatical du début du IV<sup>e</sup> s., le *P. Amh.* II 21<sup>15</sup>. En fait, deux papyrus d'Oxyrhynchos montrent que cette augmentation de la liste des signes prosodiques était déjà actée au II<sup>e</sup> s.<sup>16</sup>. Un de ces deux papyrus, le *P. Oxy.* XLIX 3454, ajoute même aux dix signes prosodiques les trois σιγμαί ou ponctuations (σιγμαί « point », ὑποσιγμαί « point en bas » et μέση « point médian »), complétant ainsi la liste des signes adjuvants de la lecture.

La liste la plus complète des signes prosodiques établie par les Anciens montre que ceux-ci n'avaient pas pour seule fonction la prononciation correcte des mots au sens strict mais qu'ils étaient aussi des auxiliaires dans le processus de lecture en ce qu'ils permettaient d'identifier les mots dans un système où ceux-ci étaient enchaînés les uns aux autres (la *scriptio continua*) et ainsi de les distinguer les uns des autres dans la chaîne d'écriture (c'est pour cela que les ponctuations y ont été en quelque sorte annexées par le rédacteur du *P. Oxy.* XLIX 3454) ou bien de les discriminer de mots homographes.

En quoi cette typologie des signes diacritiques telle qu'établie par les anciens grammairiens reflète-t-elle la pratique que les copistes de livres et les rédacteurs de documents en ont fait ? Je vais essayer de répondre à cette question en me limitant aux documents. Plusieurs approches sont possibles : (1) une étude diachronique, qui mettrait en valeur l'intensification du recours aux signes et qui contextualiserait leur développement ; (2) une étude par signe qui tenterait de montrer l'évolution de leur forme, de dégager la fréquence relative de leur usage et de circonscrire leurs fonctions ; (3) une typologie fonctionnelle, qui classerait les signes selon les fonctions qu'ils remplissent. Les trois sont complémentaires et devraient être menées simultanément. Mais, par manque de temps, j'ai choisi de me cantonner à la dernière démarche. Cela me permet de faire l'économie de considérations descriptives pour me focaliser sur les finalités dont ces signes ont été investis malgré d'inévitables flottements ou diversifications. Ce faisant, je me limiterai aux diacritiques proprement dits en laissant de côté les signes marquant des corrections (ce qui inclut les signes renvoyant à des ajouts) ou notant des abréviations (qu'elles soient finales ou internes). Je n'essaierai pas non plus de faire une chronologie de l'usage de chaque signe, ce qui nous mènerait trop loin.

13. Le *Περὶ προσφωδιῶν* : προσφωδαί εἰσι δέκα· ὀξεῖα ´, βαρεῖα ` , περισπωμένη ^ , μακρά ¯ , βραχεῖα ¨ , δασεῖα ~ , ψιλὴ ~ , ἀπόστροφος ´, ὑφέν ~ , ὑποδιαστολή ) (GG 1.1, p. 105–106, 1, éd. Uhlig). Ce traité aurait pour auteur Theodosios selon B. Laum, affirmation quelque peu aventurée.

14. Éd. MOUTSOULAS (1973) : 157–198, I. 12–14 : Ἐπειδὴ δὲ τινες κατὰ προσφωδιᾶν ἔστιξαν τὰς γραφὰς καὶ περὶ τῆς προσφωδίας τάδε· ὀξεῖα ´, βαρεῖα ` , περισπωμένη ^ , μακρά ¯ , βραχεῖα ¨ , δασεῖα ~ , ψιλὴ ~ , ἀπόστροφος ´, ὑφέν ~ , ὑποδιαστολή ) .

15. Rééd. WOUTERS (1979) : n° 14, p. 188–197.

16. *P. Oxy.* XLIX 3453 (II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.) et 3454 (II<sup>e</sup> s.).

### 3. UNE TYPOLOGIE FONCTIONNELLE DES SIGNES DIACRITIQUES DANS LES DOCUMENTS

Je propose de dégager deux types de fonctions : les fonctions primaires et les fonctions secondaires.

#### 3.1. Les fonctions primaires

##### 3.1.1. Éviter les mécoupures

La première fonction des signes diacritiques est d'éviter les mécoupures que facilite la *scriptio continua*. Nombreux sont les pièges que présente un texte en écriture continue et, selon leur nature, les Anciens avaient recours principalement à trois types de signes, dont deux ne sont pas dans la liste ancienne des signes prosodiques.

(a) Le **tréma**<sup>17</sup>. Il est, dans les documents, un des premiers signes diacritiques utilisés (dès le I<sup>er</sup> s.) et sans conteste celui que, toutes périodes confondues, on y rencontre le plus fréquemment. Il a la forme d'un tréma moderne (i), qui parfois se réduit à un seul point (i)<sup>18</sup> ou qui, sous l'effet de la rapidité d'exécution, prend la forme d'un accent circonflexe (î) ou d'une courte surligne (τ)<sup>19</sup>. Les papyrologues ont pris l'habitude de distinguer le tréma fonctionnel (« *organic diaeresis* ») du tréma non fonctionnel (« *inorganic diaeresis* »)<sup>20</sup>. Le premier marque une vraie diérèse (διαίρεσις), ce qui le rend particulièrement utile dans les manuscrits d'œuvres en vers ; le second, lui, est de nature purement graphique : il est placé sur un *iota*

- 
17. L'action de mettre un tréma est rendue par le mot grec περιστίζειν « signaler d'une marque double » (par exemple, *Et. Mag.* 169, 37 : τότε δεῖ περιστίζειν τὸ ι καὶ τὸ υ, ἥνικα προηγείται αὐτῶν φωνήεν προτακτικὸν καὶ κατὰ διάστασιν). Le tréma est appelé στιγμαὶ χωρισμὸν ἐμφαίνουσα, « marque qui signale une séparation », par l'auteur d'un commentaire à l'*Ars grammatica* de Denys le Thrace (*GG* 1.3, p. 39, 3–4). Les grammairiens anciens réservent le mot διαίρεσις pour le phénomène phonétique (« diérèse »), mais ne l'emploient pas pour le tréma lui-même. Aussi faut-il éviter de l'utiliser dans ce dernier sens.
18. On peut retrouver les deux formes dans le même texte : voir *P. Dub.* 32–33 (512–513), notamment *P. Dub.* 33, 3 (ἰουλω ὕω) ; ou *SB* VI 9102 (Constantinople, 548–549), où l'on peut comparer ὕπερ (l. 12) avec ἰκανον (l. 24). Le tréma à point unique n'est pas une particularité égyptienne : on le retrouve dans des textes rédigés, par exemple, à Constantinople : *SB* VI 9102 (548–549) ou *P. Cair.Masp.* I 67025 (551) (sur la provenance de ce papyrus, voir FOURNET [2018]) ; on le rencontre même dans des inscriptions : voir *I. Ephesos* 39 (569), l. 8 et 10. Il pourrait être à l'origine de notre point sur le i. Plus rarement encore, le tréma peut être constitué de trois points : voir T. Duk. inv. 232 (MP<sup>3</sup> 2714.01 = TM 65410) (VI<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s.), éd. VAN MINNEN (1995) : 175–178 (cf. l. 4 et 5).
19. Cette forme cursive du tréma, où les deux points sont ligaturés, se rencontre ailleurs qu'en Égypte : par exemple, *SB* IV 7438 (Constantinople, 548/549?). Il est possible que le tréma à point unique soit une forme abrégée de ce tréma cursif, l'« accent circonflexe » ou la courte surligne se réduisant à un point (ainsi le rédacteur de *SB* VI 9102 [Constantinople, 548–549] semble hésiter entre les deux formes : comparer, d'un côté, le tréma de la l. 12 et, de l'autre, ceux des l. 16, 20, 26).
20. Voir TURNER & PARSONS (1987<sup>2</sup>) : 10, qui parle de son usage « *organic* » et « *inorganic* ».

initial ou — très majoritairement dans les documents — un *hypylon* initial<sup>21</sup>, marquant ainsi le début du mot. En fait, le second emploi procède du premier : dans la mesure où ι et υ sont les deux seules lettres qui, précédées d'une voyelle (principalement α, ε ou ο), peuvent former une diphtongue, le fait de mettre un tréma sur ces deux lettres indique qu'elles ne forment pas corps avec la voyelle précédente et qu'elles introduisent donc un mot nouveau. Ce tréma marque ce qu'on pourrait appeler une « diérèse graphique » par opposition à l'autre qui dénote une diérèse phonétique.

La diérèse graphique ne devrait intervenir, dans un usage strict, que sur un ι ou υ initial après un mot se terminant par une voyelle. Ainsi *P. Ryl.* II 157, 19 (135) : τοῦδωρ (= τὸ ὕδωρ) pour éviter de couper τοῦ δωρ-; *P. Panop.* 27, 23 (323) : ταῖσαδε- (= τὰ ἴσα δέ) pour empêcher qu'on ne lise ταῖς αδε-. Mais, dès le début<sup>22</sup>, on la voit aussi à l'œuvre pour n'importe quel mot commençant par ι ou υ quelle que soit la lettre qui termine le mot précédent (ainsi dans le même *P. Ryl.* II 157, à la même ligne : προοντοῦδρα[= προόντος ὕδρα|[γωγοῦ]). Elle signale donc tout simplement le début d'un mot commençant par ι ou υ indépendamment de son contexte immédiat.

Si les mots se terminant ou commençant par des voyelles pouvaient être sources de mécoupures, ceux qui se terminent par une consonne autre que celles des désinences grecques communes (principalement le ς ou le ν) pouvaient créer des difficultés, le lecteur étant susceptible de considérer cette consonne comme appartenant au mot suivant. On a lutté contre ce type de mécoupure en ayant recours à deux types de signes : l'apostrophe diastolique et la surligne.

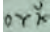
(b) **L'apostrophe diastolique** (c'est-à-dire « apostrophe séparatrice »). Je revien-drai plus tard sur cette appellation. Semblable à une apostrophe moderne, elle se rencontre très souvent après un nom propre ou, plus rarement, commun se terminant par une consonne autre que ς ou ν — les deux consonnes qui concluent la plupart des désinences grecques à terminaison non vocalique. Très employée dans les manuscrits chrétiens pour les noms propres hébreux indéclinables (comme Ἰακωβ, Παηλ, Ἐλισαβετ), elle envahit les documents à la faveur de la mode de ces mêmes noms hébreux, mais aussi pour démarquer les noms égyptiens indéclinés (anthroponymes ou toponymes) se terminant par des consonnes inhabituelles en

21. On trouve occasionnellement le tréma sur d'autres voyelles (notamment ο), mais il s'agit là d'usages aberrants. Voir, par exemple, *P. Fay.* 87 = TURNER & PARSONS (1987<sup>2</sup>) : n° 48 (155); les ostraca du désert Oriental (I<sup>er</sup>/III<sup>e</sup> s.) : FOURNET (2006<sup>2</sup>) : 451. Il arrive aussi, dans l'histoire plutôt tardive du tréma, que celui-ci se retrouve sur un ι ou υ interne sans qu'il marque une diérèse : certains scripteurs perdant de vue la fonction première du tréma comme séparateur graphique ont fini par en pourvoir tout ι ou υ quelle que soit sa position.

22. Même s'il est tentant de penser que l'usage « abusif » dérive ultérieurement de l'usage « strict » (voir BELL & SKEAT [1935] : 4–5), la documentation ne le confirme pas : on trouve les deux usages concomitamment.

fin de mot grec<sup>23</sup> : Αειλ' (PSI VIII 922, 14 [180–192]); Παμουρ' (P. Kell. I 30, 5 [363]; 42, 40 [364]; 66, 1 [déb. iv<sup>e</sup> s.]); Θατ' (P. Kell. I 12, 31 [iv<sup>e</sup> s.]<sup>24</sup>); Κιωτ' (P. Flor. III 321, 21 [c. 254–260]; SB XX 14197, 24; 117; 200 [253–256]); Ενωχ' (P. Cair. Masp. I 67090, 1 [vi<sup>e</sup> s.]); Μουχιξαπ' (P. Oxy. LXI 4129, 10 [358]); Φεγτοπ' (O. Heid. 356, 5 [iii<sup>e</sup> s.]); etc. Les substantifs égyptiens translittérés peuvent faire l'objet du même traitement : καμετ' (SB XX 15067, 3 [iv<sup>e</sup> s.]). Les noms de mois égyptiens, malgré leur fréquence, peuvent se terminer aussi par une apostrophe diastolique (P. Grenf. II 60, 2 [193–194] : Χοιακ' ; P. Kell. I 8, 13 [362] : Θωθ' ; 62, 24 [fin iii<sup>e</sup>–déb. iv<sup>e</sup> s.] : Αθυρ' ; T. Mom. Louvre 1154 [160–215] : Φαμενωθ')<sup>25</sup>. Elle peut aussi se rencontrer pour des mots grecs se terminant par une consonne autre que ç ou ν ; un tel emploi s'observe surtout, à partir du iii<sup>e</sup> s.<sup>26</sup>, après la négation οὐκ ou οὐχ (ουκ', ουχ') dont la consonne finale pourrait être interprétée comme le début du mot qui suit, au point que cela finit par devenir un automatisme graphique<sup>27</sup>. Mais on l'observe aussi dans d'autres mots<sup>28</sup>.

Plus rarement, l'apostrophe diastolique peut séparer des mots quelle que soit leur lettre finale. Ainsi dans P. Oxy. LV 3812 (lettre privée, c. 270), on lit à la l. 9 : τουccυccιτους'αcιτους (= τούc συccίτους' άσίτους) : l'apostrophe empêche le

- 
23. Dans d'autres contextes, il peut s'agir de noms latins, comme cet exemple d'apostrophe diastolique, très ancien, dans une inscription de Macédoine : Φῆλιξ' (IG X<sup>2</sup> 1, 372, 1 [c. ii<sup>e</sup> s.]).
24. Voir FOURNET (1998) : 765.
25. On trouve aussi, par analogie, l'apostrophe à la fin de noms de mois se terminant par une voyelle : P. Kell. I 62 (fin iii<sup>e</sup>–déb. iv<sup>e</sup> s.), 20 (Φαωφι') ; 28 (Τυβί'). On attendrait plutôt la sur-ligne (cf. *infra*, [c]).
26. Les papyrus littéraires en donnent des exemples plus anciens. Voir CRÖNERT (1903) : 9 pour le P. Herc. 1676, contenant le livre II des *Poèmes* de Philodème (voir *Tractatus C*, col. XII éd. Sbordone : ). Je remercie Daniel Delattre de m'avoir aidé à identifier le papyrus dont parle Crönert.
27. Les exemples les plus anciens (antérieurs au iv<sup>e</sup> s.) sont : SB VI 9016, 16 (correspondance administrative, après 160) ; BGU I 321, 20 = 322, 21 (pétition, 216) ; CPR V 4, 20 (mémemorandum?, 238) ; P. Oxy. I 120, 2 ; 4 ; 18 (lettre, iii<sup>e</sup> s.) ; XII 1588, 5 ; 10 (lettre, 276–300) ; XXIV 2407, 30 (mémemorandum, 276–300) ; XL 2925, 14 (lettre officielle, 271–272) ; XLII 3074, 10 (registre du stratège, 1<sup>re</sup> moitié du iii<sup>e</sup> s.) ; LV 3816, 8 ; 14 (lettre, fin iii<sup>e</sup>–déb. iv<sup>e</sup> s.) ; PSI III 236, 19 ; 33 (lettre, iii<sup>e</sup>–iv<sup>e</sup> s.) ; IV 298, 8 (pétition, 292–293) ; X 1128, 28 (convention, iii<sup>e</sup> s.) ; P. Vet. Aelii 10, 15 ; 23 (pétition, 222–255). Seuls les deux premiers concernent οὐχ.
28. Par exemple, P. Münch. I 14, 53 (594) : απερ'. J'en profite pour signaler un cas similaire dans un papyrus littéraire sur l'interprétation duquel les éditeurs ont hésité : à la l. 15 du fr. B, I, v<sup>o</sup> d'un codex manichéen de Kellis (éd. GARDNER & WÖRP [1997] : 139–155 = P. Kell. Lit. II 97), on lit λαξ' où l'apostrophe est sans nul doute diastolique. On rencontre le même phénomène au fr. A, I, r<sup>o</sup>, l. 16 : φυλαξ' (non expliqué par les éditeurs). Je signale enfin l'emploi que fait l'auteur du P. Neph. 12 du point après un certain nombre de noms propres se terminant en -ç ou -ν (l. 7 : Αρων· ; 10 : Ανωβιων· ; 12 : Νεφερωc· ; 13 : Ομβων· ; 23 : Σεραπιων·) : en employant ainsi ce point, équivalent de l'apostrophe diastolique, le scripteur montre les limites de son hellénisation — il s'agit d'un Copte dont le grec est, de l'aveu même des éditeurs, « desolat » !




lecteur d'être tenté de comprendre le second *τουc* comme étant l'article (qui, étant proclitique, forme un tout avec le mot qui suit)<sup>29</sup>.

La fonction diastolique de l'apostrophe a contribué à étendre son emploi à d'autres cas où la fin du mot n'était pas nécessairement en jeu. On voit en effet se multiplier à partir de la fin du 1<sup>er</sup> s. l'apostrophe diastolique à l'intérieur d'un mot, entre deux consonnes géminées, principalement γ'γ et τ'τ<sup>30</sup> : pour ne citer que des exemples anciens, παραγ'γελειν (*PSI XIII 1357* [97–99]), Λογ'γινος (*BGU VII 1721*, 5 [fin 1<sup>er</sup> s.]), εγ'γονων (*P. Turner 26* [193–198]), Μετ'τιου (*P. Köln V 229*, 36 [178]) et Μιτ'ταχις (*P. Marm.* r<sup>o</sup>, XI, 17; 19; 33; XII, 8 [après 191 ou 215]). L'apostrophe peut être, dans cet usage, remplacée par un point (« point diastolique »)<sup>31</sup>. Il est probable que l'apostrophe (ou le point) ait eu pour finalité d'empêcher de lire γγ ou ττ comme un π<sup>32</sup>. On aurait donc affaire à une diastole de nature graphique destinée à prévenir la mécoupure entre des lettres dont la succession est ambiguë<sup>33</sup>.

Mais une telle explication ne rend pas compte de sa présence dans des séquences où les risques de mécoupure sont peu vraisemblables : ainsi γ'χ (*P. Turner 17*, 3 [69] : Οξυρυγ'χων, qui pourrait être l'exemple le plus ancien d'une diastole documentaire); γ'δ (*P. Prag.* I 24, 6; 7; 8; 10 [fin 1<sup>er</sup>/déb. 11<sup>e</sup> s.] : -ογ'δον); γ'κ (*SB VIII 9658*, 11 [193] : επενεγ'κωσι); γ'μ (*P. Ant.* II 98, 5 [1<sup>er</sup> s.] : ]γ'μενη); λ'θ (*CPR I 218*, 9 [11<sup>e</sup>/11<sup>es</sup>.] : επελ'θειν)<sup>34</sup>. Dans de tels cas, la diastole semble plutôt contribuer

29. À la l. 10 de la même lettre, la diastole est plus difficile à justifier : εν'εορτη = εν εορτη.

30. Dans ce cas, elle est souvent ligaturée à la première consonne, ce qui ne la rend pas toujours facilement détectable pour l'éditeur.

31. Voir, par exemple, *P. Lond.* I 113 (p. 211, 543), où toutes les géminées sont signalées par un point (l. 9 : ορ'ριων; l. 10 : Νειλαμ'ις; l. 11 : αλληλεγ'γυης; l. 14 : βορ'ρα; pour la place du point, cf. *P. Lond.* I, pl. 137 ou ΜΟΝΤΕΝΕCCHI [1988] : pl. 98). On notera aussi les points suivants qui ont échappé à l'éditeur : l. 14, εν'ανεωγ'μενη = εν'ανεωγ'μενη (εν ανεωγ'μενη). Outre le point, on peut avoir un signe ressemblant paradoxalement à un hyphen en position supérieure (cf. *infra*) comme en témoigne le *P. Amh.* II 152 (lettre, v<sup>e</sup> – déb. vi<sup>e</sup> s.) d'après l'édition (sans photo) : l. 1, γραμ'ιατα; l. 7, Φοιβαμ'ιων; l. 11, Νο'να. On a probablement une variante de l'apostrophe renversée en arrière d'un quart de tour. Cette forme n'est pas sans faire penser à celle du *P. Amh.* II 145, 24 (lettre, fin iv<sup>e</sup> s. [*BL X 5* et 85]) entre les deux τ de προταττεσθαι (cf. pl. 21) : 

32. On trouve aussi la diastole entre deux π (*BGU VII 1617*, 24 [198 ou 227?] : Απ'πιανος) ou deux λ (*CPR I 218*, 3 [1<sup>er</sup>–11<sup>e</sup> s.] : υποπιλ'λος; *O. Claud.* I 165, 8 [c. 100–120] : αλ'λωc), dont la lecture peut être elle aussi ambiguë (deux λ ligaturés peuvent en théorie être interprétés comme un μ).

33. Cet usage de l'apostrophe diastolique, non entre des mots, mais des lettres, est confirmé par un commentateur de Denys le Thrace qui définit la diastole comme étant « un signe qui distingue (διαστέλλουσα) et sépare soit des mots de ceux qui suivent, soit des lettres d'autres lettres » (*GG* 1.3, p. 17, 1–3 : Διαστολή δὲ λέγεται ἢ στιγμὴ ἢ διαστέλλουσα καὶ διαχωρίζουσα ἢ λέξεις ἀπὸ τῶν ἐπιφερομένων λέξεων ἢ στοιχεῖα ἀπὸ τῶν στοιχείων). On retrouve les mêmes mots dans le *Περὶ γραμματικῆς* attribué à Théodose, éd. K. Götting. Voir GÖTTLING (1822) : 58, 22–24.

34. Je me limite ici à des exemples antérieurs au 11<sup>e</sup> s., mais, dans les documents postérieurs à la fin du 11<sup>e</sup> s., on trouve de nombreuses autres combinaisons de consonnes que sépare l'apostrophe

à la bonne coupe des syllabes. Elle perd alors sa fonction de séparateur graphique anti-amphibologique pour devenir un simple auxiliaire de la lecture<sup>35</sup>. Cet usage est-il secondaire par rapport à la fonction graphique? Les documents montrent, dès le début, une concomitance des deux. Une étude de la diastole dans les textes littéraires permettrait peut-être de répondre à cette question<sup>36</sup>. Je serais tenté de penser que les deux finalités se sont entremêlées, l'une aidant plus immédiatement le lecteur, l'autre résultant d'automatismes acquis à l'école où l'ἀνάγνωσις faisait l'objet d'un soin tout particulier, notamment par l'étude des coupes syllabiques<sup>37</sup>.

L'apostrophe diastolique est ainsi, avec le temps et selon les scripteurs, d'un usage de plus en plus large. Je signalerai, à titre d'exemple, les emplois assez divers qu'en fait le scripteur du *P. Dub.* 33 (vente, 513) : à côté de l'emploi « normal » (pour séparer des consonnes géminées : l. 7, βορ'ρα ; l. 15, εγ'γεγραμμενην, γεγεν'νημενα), on relève la présence de la diastole entre deux consonnes doubles appartenant à des mots successifs (l. 6 : υπηγορευσαν'νοτου ; l. 7 : μονακτηριον'νοτου ; l. 14 : την'νομην) ou deux α consécutifs appartenant à deux mots différents (l. 13 : παραχρημα'αποστησειν ; l. 15 : τα'αναλωματα ; l. 16 : κυρια'απλη ; l. 17 : παντα'αυτου).

L'apostrophe sert enfin à signaler l'élision d'une voyelle finale (ex. : αλλ'). C'est la fonction décrite par les manuels de grammaire pour l'ἀποστροφή<sup>38</sup>. Faisant son apparition dans les documents au I<sup>e</sup> s., elle est employée durant ce siècle avec une fréquence moindre que l'apostrophe diastolique (*P. Oxy.* XLI 2996, 30 [I<sup>e</sup> s. ?] : αλλ' ; *P. Ryl.* II 77 [192], l. 23 : οιοντ' <sup>39</sup> ; l. 36 : τ') au point qu'on peut se demander si cet usage n'est pas secondaire par rapport au premier. Mais, en fait, l'apostrophe marquant l'élision n'est qu'une variante de l'apostrophe diastolique dans la mesure où elle démarque la fin d'un mot se terminant sur une consonne autre que ζ et ν, qu'un lecteur trop pressé ou moins doué peut considérer comme allant avec le mot suivant.

Il est probable que de l'apostrophe marquant l'élision procède l'apostrophe qui signale une préposition élidée entrant dans la composition d'un verbe ou plus rarement d'un substantif : κατ'ηχθη (*P. Cair.Masp.* I 67022, 4 [VI<sup>e</sup> s.]), αμφ'εβαλλε'τε' (*P. Cair.Masp.* I 67096, 32 [573<sup>40</sup>]), αντ'απολα'μ'βαν'εις' (*P. Cair.Masp.* I 67097

---

diastolique. Je signale qu'en cas de coupure syllabique en fin de ligne, la diastole peut se retrouver soit en fin de ligne (*P. Tebt.* II 288 = *W. Chr.* 266, 12–13 [226] : πεπρ[α]γ'μμενον), soit en début de ligne (*SB XIV* 11645, 7–8 [I<sup>e</sup> s.] : ενεγ'καντες).

35. C'est l'explication que prône, par exemple, BONNER (1940) : 11, où il insiste sur le rôle phonétique ou prosodique de l'apostrophe diastolique, « placed after the first of two consonants which cannot be pronounced without a slight halt or cheek in the flow of speech ».
36. Elle était déjà considérée comme un *desideratum* par Victor Martin, *P. Bodm.* II, p. 26.
37. Celles-ci sont d'ailleurs marquées dans maints papyrus scolaires.
38. *GG* 1.1, p. 112–113, cité plus loin.
39. Malgré la *DDBDP*, il n'y a pas d'apostrophe à la l. 25.
40. *BL VII* 34.



μᾶ λέξει, οἶον οὐχ' οὕτως, « οἱ ἀσεβεῖς οὐχ' οὕτως » <Psalm. I 4>. Ἦρμοζεν γὰρ οὐχὶ οὕτως, « οἱ ἀσεβεῖς οὐχὶ οὕτως ». Ἀλλὰ διὰ τὴν καλλιφωνίαν ἐκουφίσθη τὸ ι, καὶ ἀντ' αὐτοῦ εἰσηλθεν ἄνωθεν ἡ ἀπόστροφος.

« On met l'apostrophe lorsque, deux voyelles se succédant dans une même séquence, on supprime, par euphonie, une des deux, comme dans οὐχ' οὕτως (οἱ ἀσεβεῖς οὐχ' οὕτως <Psaumes I, 4>) pour οὐχὶ οὕτως (οἱ ἀσεβεῖς οὐχὶ οὕτως). Par euphonie, on supprime le ι et on y substitue l'apostrophe en hauteur. »

Il n'y a pas lieu de penser qu'il y ait ici un cas d'élision, la forme οὐκί ou οὐχί à l'origine épique et tragique étant infiniment plus rare qu'οὐκ/οὐχ (même si elle a abouti au grec moderne ὄχι). En revanche, ce n'est pas un hasard si l'exemple allégué par les grammairiens correspond à une forme très souvent écrite dans les papyrus avec une apostrophe comme on l'a vu. Or, dans les papyrus, cette apostrophe ne peut être interprétée comme marquant une élision : les formes οὐκί/οὐχί étant extrêmement rares par rapport à οὐκ/οὐχ<sup>48</sup>, les scripteurs ne pouvaient avoir recours à l'apostrophe que pour éviter de possibles mécoupures, autrement dit à des fins diastoliques<sup>49</sup>. On serait donc tenté de conclure que l'exemple avancé par les grammairiens, semble-t-il à partir du IV<sup>e</sup> s., serait une réinterprétation fantaisiste de l'usage de l'apostrophe diastolique déjà bien ancré dans la pratique des copistes ou des rédacteurs de documents<sup>50</sup>. Il montre en tout cas que la différence entre l'apostrophe censée marquer l'élision et celle qui indique la diastole visant à la séparation des mots n'est pas clairement ressentie par les grammairiens et que les descriptions qu'ils en donnent ne reflètent pas la polarité des fonctions élision/diastole qui sous-tendent leur classification.

(c) La **surligne** est l'autre moyen auquel les rédacteurs de documents ont recouru, avec l'apostrophe diastolique, pour éviter les mécoupures occasionnées par des

48. La *DDBDP* donne 2 exemples d'οὐκί et 18 d'οὐχί.

49. On relèvera un fait qui confirme cette explication : la forme οὐχί est bien plus fréquente dans les papyrus (comme dans les sources littéraires) que οὐκί (cf. *supra*, note précédente). Or, il n'y a qu'un cas de ουχ' (répété dans un *duplicatum*) dans les papyrus du III<sup>e</sup> s. (le premier siècle où l'apostrophe est attestée après la négation) contre 18 de ουκ'.

50. Je signale que l'interprétation donnée par les commentateurs de Denys a été critiquée à juste titre : Michel le Syncelle (VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s.), *Περὶ τῆς τοῦ λόγου συντάξεως*, 163 (DONNET [1982]) : Εἰδέναι δὲ χρὴ ὡς ἡνίκα δέοι συντάσσειν τὸ οὐ ἀρνητικὸν ἐπίρρημα λέξεσιν ἀρχομέναις ἀπὸ φωνήεντος, εἰ μὲν τὸ κατ' ἀρχὴν φωνῆεν ψιλούμενον ἦ, πλεονάζει τὸ κ μεσογραφούμενον, οἶον « οὐκ ἔρχομαι, οὐκ ἐπορεύθη, οὐκ ἔστιν, οὐκ ἔμῃ », εἰ δὲ τὸ κατ' ἀρχὴν φωνῆεν δασυνόμενον ἦ, πλεονάζει τὸ χ, οἶον « οὐχ ἔλκεται, οὐχ ὄρα, οὐχ εὔρον, οὐχ ἡμεῖς », ὅθεν οὐδὲ δεῖ ἐπιτιθέναι ἀπόστροφον· οὐ γὰρ ἔστιν, ὡς τινες δοκοῦσιν, ἀπὸ τῆς οὐχὶ ἀποφάσεως· τὸ γὰρ οὐχὶ τὸ ι αὐτοῦ οὐδέποτε ἀποβάλλει, οὔτε μὴν τὸ χ τρέπει εἰς τὸ ἀντίστοιχον κ, καθά φησιν Ἡρωδιανός. Voir aussi, plus tardivement, la glose à la *Chil.* 3, v. 617 de Jean Tzetzés (*Scholia et Glossemata in Chiliades*, éd. P.L.M. Leone, Napoli, 1968) : Οὐχ ὡς σημείωσαι· οὐκ ἔστι καὶ οὐχ ὡς καὶ οὐχ οὕτως· ἀπόστροφον οὐ δεῖ γράφειν· χάριν γὰρ εὐφωνίας περισσῶς ἐτέθη τό τε κ καὶ τὸ χ· καὶ ἀντὶ τίνος πεσεῖται ἡ ἀπόστροφος; κἄν τις βούβαλος ἐν τῇ Διονυσίου γραμματικῇ προσέθετο φλυάρως, ὡς τὸ « οὐχ οὕτως οἱ ἀσεβεῖς, οὐχ' οὕτως » ὅσα τε ληρεῖ.

mots dont la délimitation pouvait poser problème dans la *scriptio continua*<sup>51</sup>. C'est le diacritique le plus anciennement utilisé dans les documents, puisqu'on le trouve déjà dans les papyrus du III<sup>e</sup> s. av. n. è. pour délimiter les lettres à valeur numérale. Ces dernières pouvaient être sources fréquentes de mécoupure dans la mesure où le lecteur pouvait être tenté de leur donner une valeur alphabétique. Ainsi, *P. Cair. Zen.* IV 59569, 136 (comptes, 246–247) :  $\omega\sigma\tau\epsilon\epsilon\chi\epsilon\iota\nu\epsilon\iota\sigma\tau\alpha\sigma\bar{\alpha}\rho\ \bar{\alpha}\rho\ \bar{\nu}$  (=  $\acute{\omega}\sigma\tau\epsilon$  ἔχειν εἰς τὰς π ἄρ(τάβας) ἄρ(τάβας) ο, ἄρ(τάβας) ν) ; 146 :  $\kappa\alpha\lambda\lambda\iota\kappa\omega\nu\tau\omicron\sigma\alpha\pi\omicron\iota\epsilon\omega\sigma\bar{\iota}\alpha$  (= Καλλικῶντος ἀπό ι ἔως ια). Les quantités du mois et les montants sont ainsi régulièrement surlignés<sup>52</sup>. L'habitude d'associer la surligne à un chiffre explique que, bien plus tard (à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. ?), même quand celui-ci est écrit en toutes lettres, on a pu maintenir la surligne :  $\nu\omicron\mu\iota\mu\alpha\tau\alpha]$   $\bar{\delta}\nu\omicron$  (*P. Laur.* III 79, 12–13 [contrat, III<sup>e</sup> – déb. IV<sup>e</sup> s.]). Elle est alors employée dans un usage étendu où elle ne remplit plus sa fonction anti-amphibolique. Il est possible qu'elle soit alors investie d'une fonction déictique<sup>53</sup>.

Elle se rencontre aussi sur des séquences qui ne forment pas des mots, mais des séquences sans valeur lexicale : ainsi, *BGU I* 153 = *M. Chr.* 261, 33–35 (152) :  $[\kappa\epsilon\chi\alpha\rho\alpha]\gamma\mu\acute{\epsilon}\nu\eta\nu\ \acute{\epsilon}\pi\iota\ \tau\omicron\ \delta\epsilon\chi\iota\acute{\omega}\ \mu\eta\rho\acute{\omega}\ \bar{\theta}\epsilon\ \kappa\alpha\iota\ \bar{\nu}\eta\ \kappa\alpha\iota\ \acute{\epsilon}\pi\iota\ \tau\eta\ \delta\epsilon\chi\iota\acute{\alpha}\ \sigma\epsilon\alpha\gamma\omicron\nu\iota\ \bar{\kappa}\lambda\alpha$  au sujet des marques (θε, νη, κλα) tatouées sur un chameau. On peut comparer cet emploi avec celui qui est fait de la surligne dans les papyrus littéraires grammaticaux, où elle démarque des séquences qui n'ont pas la même valeur littérale ou syntaxique que leur entourage (lettres, syllabes ou mots cités à titre d'exemples)<sup>54</sup>.

La surligne signale aussi des mots ou des noms propres étrangers (notamment anthroponymes et toponymes égyptiens) dont l'absence de désinence grecque peut dérouter le lecteur<sup>55</sup>. Elle remplit le même rôle que l'apostrophe diastolique avec un avantage supplémentaire, celui de signaler au lecteur, non seulement la

51. Je ne traiterai pas ici de la surligne démarquant les abréviations internes des *nomina sacra* (du type  $\bar{\theta}\zeta$  pour Θεός), emprunt à la librairie chrétienne : ce phénomène est bien connu et étudié. Voir les études classiques de PAAP (1959) et d'O'CALLAGHAN (1970) ; plus récemment HURTADO (2006) : 95–134 ; MUGRIDGE (2016) : 121–137 ; pour son usage dans les textes documentaires, voir CHOAT (2006b) : 121–125 et LUIJENDIJK (2008) : 57–78.

52. Mais, dans le domaine des nombres, d'autres confusions étaient possibles : ainsi un chiffre entier pouvait être aisément confondu avec une fraction qui s'exprime aussi avec les lettres de l'alphabet (τς peut signifier 16 ou 1/16). Si, pour 1/2, on a résolu la difficulté en forgeant un symbole (L) et si, pour 1/4, on a préféré, à l'époque romaine, changer la forme du delta en utilisant un *d* latin, pour les fractions supérieures, il a fallu avoir recours à des diacritiques comme la (double) barre oblique (γ', ε' ou ε'') ou la surligne ( $\bar{\lambda}\beta$ ,  $\bar{\xi}\delta$ , etc.).

53. Cf. *infra*, 3.1.5.

54. Voir les papyrus rassemblés par WOUTERS (1979), dont le plus ancien remonte au I<sup>er</sup> s. av./de n. è. (n° 20, *MPER I* 19).

55. On la retrouve utilisée de la même façon dans les papyrus littéraires chrétiens où elle démarque les noms hébreux. Voir, pour prendre le cas des *P. Bodm.*, le *P. Bodm.* VII (p. 3, l. 11 ; p. 5, l. 4), VIII (p. 12, l. 14 ; p. 15, l. 11), X (p. 52, l. 13) et XIII (p. 49, l. 10–15), tous du III<sup>e</sup> s. La même pratique est attestée en latin, dans les écrits de Jérôme ; voir SOUTER (1935) : 1 : « *In the autographs of these works, it was his custom to place a line over the top of such words, as a sign*

fin du nom, mais aussi son début. Le lecteur peut ainsi délimiter d'un seul regard la séquence potentiellement perturbante. Par exemple, un substantif égyptien : ξυλινοβαστακιω ητοι πκωμ εφ ω κτλ. (*P. Cair.Masp.* III 67303, 15 [location, 553]); un toponyme égyptien : εν τη αυτη νησω τοπου λεγομενου Πκελ εις κατασποραν κτλ. (*P. Herm.* 26, 5 [location, v<sup>e</sup> s.]); un nom propre égyptien : κληρονομων Ιωαννου Ψαναα λιβος κτλ. (*P. Herm.* 34, 20 [location, v<sup>e</sup> s.]). Regardons de plus près comment fonctionne la surligne à partir d'une lettre du VI<sup>e</sup> s., *P. Fouad* 86 :

†


- † Γνωρίζομεν τῆ ὑμετέρα πατρικῆ ἀγιοσύνη ὡς κατὰ τὴν εἰκάδα ἐβδόμην τοῦ παρόντος μηνὸς Πέτρος ὁ Πενταπολίτης, ἐπιστὰς τῷ εὐαγεῖ μοναστηρίῳ Ἀφροδιτοῦς ἀπὸ τῆς Ἀντινίου, ἐπιδέδωκεν τῷ θεοφιλεστάτῳ ἀββᾶ Νόνα γράμματα Μηνᾶ τοῦ Ἀρσᾶ, ἀπαντήσαντος αὐτῷ κατὰ τὸν Παβειίτ,
- 5 περιέχοντα αὐτὰ τὰ γράμματα ὅτι ποιήσον ἀγαπὴν εἰπεῖν τῷ θεοφιλεστάτῳ ἀββᾶ Ἀνδρέα ὅτι προλαμβάνω καὶ ἀνέρχομαι εἰς Ἀντινίου καὶ πάντα τὰ καινότερα μανθάνων γράψω ὑμῖν. Οἶδεν γὰρ ἡ ὑμετέρα ἀγιοσύνη τοὺς τρόπους τοῦ ἀνδρός, κἄν μὴ γράψωμεν μάλιστα ὅτι οὐ μετρίως ἐλύπησεν ἡμᾶς τὸ ἐμπόδιον τῆς ἀνόδου αὐτῆς· ἐὰν γὰρ εὖρη παρρησίαν πρὸς τὸν ὑπερ-
- 10 φυέστατον στρατηλάτην καὶ ὕπατον, οὐκ ἔχει ἡσυχάσαι, ἀλλὰ καὶ γονιορτὸν ἐγερεῖ πάντως κατὰ τῶν μοναστηρίων καὶ καθ' ἑνὸς ἐκάστου ἡμῶν. Πρὸ πολλῶν δὲ οὐ πάνυ ἡμερῶν ἤμεθα γράψαντες τῷ θεοσεβεστάτῳ ἀββᾶ Μηνᾶ τῷ τοῦ οἰκονόμου λαβεῖν γράμματα παρὰ τοῦ λαμπρο(τάτου) κυρίο[υ] κομί[τα]του Ἰζανικη πρὸς τὸν [με]γαλοπ[ρ]ε(πέστατον) Πετέχωντα, ὑπομνησκοντα αὐτὸν περὶ τῶν κακῶς πραχθέντων
- 15 [ὑπὸ..... μ]ετὰ Πελαγίου τοῦ μαγι[στέρου] ἐν Λίνου πόλει κατὰ τὸν πέρυσι χρόνον, ἵνα μὴ εὖρη παρρησίαν, καὶ μ[έχρι τ]ῆς δεῦρο οὐδὲ ἀπόκρισιν ἐδεξάμεθα περὶ τούτου. Παρακληθῆ ὄν ἡ ὑ[μετέ]ρα πατρικῆ θεοφιλία κατὰ νοῦν ἔχειν περὶ τούτου πρὸς τῷ τῆ ὑμετέρα σπουδῆ περιαιρεθῆναι τὸν ἀνόσιον ἐκ τῶν μοναστηρίων ἡμῶν. Ταῦτα γράφοντες, πλεῖστα προσκύνομεν καὶ ἀσπαζόμεθα
- 20 τὴν ὑμετέραν πατρικὴν ἀγιοσύνην, περιπτυσσόμενοι αὐτὴν τῆ τοῦ Πνεύματος ἐνώσει †

Le scripteur utilise la surligne sur les anthroponymes avec soin : tous les noms qu'il considérait comme non grecs en sont pourvus, à savoir les noms égyptiens indéclinables (l. 4 : Παβειίτ), mais aussi — alors qu'il aurait pu s'en passer — les noms égyptiens (ou jugés comme tels) pourvus d'une désinence grecque (l. 4 : Ἀρσᾶ<sup>56</sup>; l. 14 : Πετεχῶντα), et enfin un surnom dérivant d'un

*that they were foreign (...). Good early Mss of his works in many cases preserve these horizontal lines.* »

56. Sur ce nom, voir *P. Aphrod.Lit.* IV 1, 9n. Quoiqu'on puisse y voir une forme abrégée en -ᾶς d'un nom grec (du type Ἀρσίνοος), il est plus probable qu'il faille y voir (ou que les Anciens y aient vu) un nom éponyme d'Horus — d'où l'esprit rude que j'adopte dans le texte contre l'édition

mot latin post-classique (l. 13 : Τζανκη < lat. *sanga*, *cyanga*, *chyanga*, *tzanca*, *zanca*, « godillot »), qui devait être perçu comme exotique. Les autres sont écrits sans surligne. La surligne marque donc le degré de sensibilité de celui qui écrit à l'altérité linguistique, qui, malgré certaines normes, peut varier d'un individu à l'autre. Les normes elles-mêmes ont pu faire l'objet d'extension, comme pour la diastole : si la surligne devait être à l'origine réservée aux noms étrangers sans désinence grecque, qui pouvaient de ce fait faire difficulté aux lecteurs, son usage a pu être étendu à des noms étrangers *déclinés* ainsi qu'aux noms de mois égyptiens, certes indéclinés, mais tellement familiers qu'il était inutile de les démarquer dans la *scriptio continua*<sup>57</sup>. La surligne sur les noms propres, dans la mesure où elle attire l'attention du lecteur, connaît aussi des emplois dérivés qui ressortissent à d'autres fonctions, que j'aborderai plus tard<sup>58</sup>.

(d) Le dernier signe qui relève de la prévention des mécoupures est l'**hyphen**. Contrairement aux trois précédents, qui avaient pour but de dissocier des lettres ou des mots, son rôle, inversement, consiste à réunir des séquences qui pourraient être lues séparément. Le seul exemple que je sois en mesure de citer est dans le *P. Lond.* V 1708, 110 (arbitrage, VI<sup>e</sup> s.) : ἐνοικείω , où le signe en forme de circonflexe français au-dessus du ν — il devrait être un peu plus sur la lettre suivante —, a pour fonction d'empêcher de lire ἐν οἰκείω en invitant le lecteur à comprendre ἐνοικείω. La position et la forme du signe ne correspondent pas à celles de l'exemple donné dans le *De prosodiis*, GG 1.1, p. 106, 4–5 éd. Uhlig (πασιμελουσα), où il a la forme d'une parenthèse horizontale placée sous les lettres. Il est néanmoins aussi anguleux que dans la liste des signes prosodiques du *P. Oxy.* XLIX 3454, 10, qui, en revanche, le positionne aussi sous les lettres — place qui est donnée par tous les grammairiens et les commentateurs du *Supplément* à Denys le Thrace<sup>59</sup>. Les papyrus littéraires montrent pourtant que l'hyphen pouvait

---

qui donne un esprit doux — : cela explique que cet anthroponyme soit surligné dans plusieurs papyrus du VI<sup>e</sup> s. (*P. Cair.Masp.* I 67076, 16 [BL IX 42]; *P. Aphrod.Lit.* IV 1, 9).

57. On notera l'emploi de la surligne sur les noms de mois latins dans *P. Berl.Sarisch.* 14, 5 (lettre, VI<sup>e</sup> s.) : τῶν μηνῶν μαιου καὶ ἰουνίου. S'explique-t-elle par une analogie avec les noms de mois égyptiens ou bien par le caractère exotique de ces noms (comme pour l'anthroponyme Ζαβας surligné à la l. 10) ?

58. Cf. *infra*, 3.1.5.

59. Par exemple, ΔΟΣΙΤΗΣ, *Ars grammatica*, 4 (éd. J. Tolkiehn, Leipzig, 1913) : ταύταις προσβάλλουσιν τὴν ὑφέν, ὅποτε δύο ῥήματα ὡς εἰς ἓν τῇ ἐκφωνήσει συνάγομεν, καὶ τὸ σημεῖον αὐτῆς τοῦτο ποιοῦσιν ἐκατέρου ῥήματος τὰς ἔγγιστα συλλαβὰς ἐπικεκαμμένη ὑποκάτωθεν ῥάβδῳ ζευγνύουσιν; GG 1.3, p. 147, 34–36 éd. Hilgard : Τίθεται δὲ ὑποκάτω τῶν δύο λέξεων, ἐπὶ τῆς προτέρας λέξεως τοῦ ἐσχάτου γράμματος ἔχουσα τὴν ἀρχὴν, ἐπὶ δὲ τῆς δευτέρας τοῦ ἀρκτικοῦ ἔχουσα τὸ τέλος τοῦ σχήματος; ou p. 155, 44–46 : < Ἡ δὲ ὑφέν τίθεται, ὅταν δύο λέξεις ἐν τῷ ἅμα ὀφείλωσι λέγεσθαι, > τῆς βραχείας ἔχουσα τὸ σχῆμα <κα> κατὰ τοῦτο μόνον διαφέρουσα, καθότι ἐκείνη μὲν ἄνωθεν τῆς λέξεως τίθεται, αὕτη δὲ κάτωθεν.

occasionnellement surmonter les lettres<sup>60</sup>. L'hyphen est aussi donné en position supérieure dans le traité grammatical conservé par le *P. Amh.* II 21<sup>61</sup>, quoique ce soit sa forme qui cette fois-ci diffère (κοτυλη<sup>+</sup>δ[ονοφιν]) — forme qui doit s'expliquer par une inversion de celle de la diastole qui traduit ainsi la fonction contraire qu'elle remplit par rapport à celle-ci.

### 3.1.2. Prévenir les amphibolies

La deuxième fonction des signes diacritiques, peut-être la plus connue, est de prévenir les amphibolies de nature sémantique. Un graphème est en effet susceptible d'avoir plusieurs sens et celui qui convient ne s'impose pas toujours clairement. Le recours à des diacritiques permet de pallier de possibles confusions.

(a) Les **accents** et les **esprits** sont les diacritiques les plus utiles pour éviter de confondre deux homographes que seules la place et la nature de l'accent ou la présence ou non d'une aspiration initiale permettent de distinguer. C'est la raison qui a poussé un philologue alexandrin, probablement Aristophane de Byzance (c. 257–c. 180 av. n. è.), à inventer les accents et esprits, qui se sont maintenus jusqu'à nos jours sous des formes à peu près inchangées pour les accents et quelque peu modifiées pour les esprits<sup>62</sup>. Ils apparaissent dans les papyrus littéraires à partir du I<sup>er</sup> s. av. n. è.<sup>63</sup>. Dans les documents — où ils ne sont ni absents ni si inhabituels qu'on a bien voulu le dire<sup>64</sup> — à de très rares exceptions datant du I<sup>er</sup> s. avant et du I<sup>er</sup> s. de n. è.<sup>65</sup>, ils commencent à se faire remarquer au II<sup>e</sup> s., se multiplient dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. et atteignent leur fréquence maximale entre les IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. En l'absence de comptages précis pour les cinq esprits et accents, on se référera aux

60. Outre le cas du *P. Oxy.* VIII 1091, fr. 1, 5 (Bacchylide, II<sup>e</sup> s. : ποταίναν), qui est le seul exemple d'hyphen supralinéaire que pouvait alléguer Turner (TURNER & PARSONS [1987<sup>2</sup>] : 11 n. 54), on peut aussi citer le *P. Oxy.* LIX 3972, 10 (comédie, II<sup>e</sup> s. : ειλῆνῆ). MURPHY (1995) : 293–314, ne signale cependant aucun exemple d'hyphen supralinéaire dans les manuscrits médiévaux.

61. Rééd. WOUTERS (1979) : n° 14, p. 188–197.

62. LAUM (1928) : 99–118 et PFEIFFER (1968) : 180–181. Pour les accents dans les papyrus littéraires, voir, outre LAUM et TURNER & PARSONS (1987<sup>2</sup>) : 11–12, REIL (1910) : 495–529 (se référant aux papyrus, bien que consacré aux mss.); GIESSLER (1923); MOORE-BLUNT (1978) : 137–163 (se limitant aux *P. Oxy.* et *PSI*) et MAZZUCCHI (1979) : 145–167 (restreignant son propos à la barytonèse des oxytons). On consultera aussi ERBSE (1960) : 371–406. Quelques remarques consacrées à la paléographie des accents et des esprits se trouvent chez GARDTHAUSEN (1913<sup>2</sup>) : 382–394 et dans *P. Aphrod.Lit.* I (*Iliade*). Il est regrettable qu'aucune synthèse récente ne traite de l'accentuation dans les papyrus.

63. Cf. *supra*, n. 2.







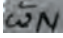
64. Voir la citation de Gardthausen donnée à la n. 3. GIGNAC (1976) : 327 n. 1, ne cite que deux papyrus avec des accents.

65. *BGU* III 999, col. II, 4 (vente, 99 av. n. è.) et *CPR* XV 3, 7 (vente, 11 de n. è.), signalés par AST (2017), qui se limite à l'esprit rude.





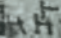

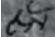


chiffres que donne R. Ast dans son étude de l'esprit rude, qui est, il est vrai, le plus représenté des signes prosodiques *stricto sensu*<sup>66</sup>.

Je me contenterai de donner ici quelques exemples de l'emploi anti-amphibolique des accents et esprits qui explique l'usage premier qu'on en a fait dans les documents, surtout jusqu'au IV<sup>e</sup> s.<sup>67</sup>. Ils portent majoritairement sur quelques mots usuels qui reviennent de façon récurrente :

- οὐ ≠ οὓ
- *P. Ammon* II 37, 8 (pétition, 348) : οὐ  (ὕπὸ τοιοῦτῳ ἄρχοντι καὶ δι|καστῆι ἐστάναι δικαζόμενον, οὓ τὸ ἀμείμητον τῆς κρίσεως ἐν διαφοροῖς ἔθνεσι καὶ πάλαι καὶ νῦν ἢ [π]εῖρα ἔδειξεν, « se retrouver jugé par un tel magistrat et juge dont différents peuples ont fait jadis et aujourd'hui l'expérience de l'inimitable jugement »);
- *P. David* 14, 24 (lettre, II<sup>e</sup> s. ?) : οὓς οὐκ  (ἐγενόμην γὰρ ἐν [θορύ]βοις πολλοῖς οὓς οὐκ ἄν σοι [τ]ολμήσαιμι | ἀδεῶς λέγειν, « j'ai été en proie à de grands tourments que j'aurais scrupule à oser te dire »);
- *P. Panop.* 21, 21 (prêt, 315) : οὐ  (ἄχρις οὓ σε πλ[η]ρώσω, « jusqu'à ce que je te rembourse la totalité »).
- ὦ ≠ ὦ̄
- *P. Oxy.* LXIII 4364 (pétition, III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.) : ὦ  ([ω, ἀξιοῦσα κελεῦσέ σοι [lire -σαί σε] ὦ̄ ἔάν κτλ.).
- ὦν ≠ ὦ̄ν
- *P. Panop.* 27, 11 (pétition, 323) : ὦν  ([οἱ . . .] υπα .ωνος ἀλιέως υἱοί, ὦν [τὰ] ὀνό[μ]ατα, « Les fils du pêcheur..., dont voici les noms : ... »);
- *P. Kell.* I 63, 14 (lettre, déb. IV<sup>e</sup> s.) : ὦν  (ὦν ἐνδ[ο]ν πρὸς τὴν ὑμετέ[ρ]αν φέρομεν θ[ε]ο[σ]εβῆ δι[ά]θεσιγ κη|[μάτων] θείων, « les divines conceptions que nous avons en nous à l'égard de Votre pieuse Disposition »);
- *P. Herm.* 5, 8 (lettre, IV<sup>e</sup> s.) : ὦν  (γινώσκοντες | δι' ὦν ἐπιστελεῖς τὴν εὐκταίαν ἡμῖν | σωτηρίαν σου καὶ ὑγίειαν, « ayant par les lettres que tu m'enverras des nouvelles de ton salut et de ta santé que nous appelons de nos vœux »);

66. AST (2017).

67. Pour l'usage non anti-amphibolique, cf. *infra*, 3.2. « Les fonctions secondaires ». Si les cas d'accents/esprits anti-amphiboliques semblent plus fréquents dans les premiers siècles (voir FOURNET [1994] : 422 n. 36), il ne faudrait pas croire qu'ils soient tous dès le début explicables de cette façon. Je renvoie à la remarque de R. Ast au sujet du premier cas d'esprit rude dans un papyrus ptolémaïque (BGU III 999, col. II, 4 : ἦμισυ) : « *It is hard not to wonder why the scribe inserted it here and not in other places where it would also have been appropriate, e.g., above the relative pronoun ὦν. In dealing with signs like these, one quickly realizes that finding a satisfactory explanation for their absence is not always possible and probably should not be our goal; it is more important to try to make sense of their presence. Furthermore, the expectation that prosodic signs should be employed consistently may be the product of an anachronistic view of correct writing practice* » (AST [2017] : 153).

- *P. Cair.Masp.* III 67295, II, 2 (pétition, VI<sup>e</sup> s.) : ὦν  (τὰ παρ' αὐτῆς ἀδίκως καὶ ἀλόγω[ς] πεπραγμένα τε καὶ ἐξαιτηθέντα, ὧν [ο]ὐ πάποτε, | καθὰ πολλακίς ἐν τοῖς προγραφεῖσι μ[ε]μήνυκα, ἐν νομῇ [γ]εγένηται, « ses actes injustes et déraisonnables et ses réclamations sur des biens qu'elle n'a jamais possédés, comme je l'ai dénoncé plus haut à maintes reprises »).
- ἦ ≠ ἡ ≠ ἦ/ἦι
- *P. David* 14, 5 (lettre, II<sup>e</sup> s.?) : ἦ  (μάλιστ[α] ἢ πρὸς ἀλλήλους φιλ[ί]α, « surtout l'amitié réciproque »);
- *P. David* 14, 15 (lettre, II<sup>e</sup> s.?) : η ἦ  (οὐδὲ ἡμ[ε]ρώ[τα]τον οὐδὲ ἀπο|λαυστ[ό]τερον) ἐστὶν ἦ ἢ τοιαύτη φιλ[ί]α ἐν τῶι ἀνθρωπ[ί]νῳ | βίῳ, « rien n'est plus doux ni plus avantageux qu'une telle amitié dans l'existence humaine »). La succession de deux η rendait la précision qu'apporte l'esprit rude des plus utiles;
- *SPP* XX 24, 7 (lettre, II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.) : ἦ  (Ἀντιπάτρῳ τῷ | βουλευτῇ Ἀντινοέων τῷ υἱῷ Θαλααυτ' | τῷ γενομένῳ μου γνωστῆρι ἐν τῇ | ἐπικρίσει ἦ τῷ υἱῷ αὐτοῦ Διδύμῳ, « À Antipatros, bouleute des Antinoïtes, le fils de Thalaaut qui fut *gnôstêr* de l'*epikrisis* ou à son fils Didymos »);
- *P. Kell.* I 72, 47 (lettre, milieu IV<sup>e</sup> s.) : ἦ<sup>68</sup> (ὄλην γὰρ τὴν ἡμέραν ἐν ἦ εἰσεληλύθα|σιν ἔτι ἠξέφαιγεν, « pendant toute la journée pendant laquelle ils ont fait chemin, il s'est encore montré... »).
- ἐν ≠ ἔν<sup>69</sup>
- *P. Kell.* I 72, 21 (lettre, milieu IV<sup>e</sup> s.) : ἐν  (θαυμάζω δὲ πῶς οὐκ ἐ|πέσειλάς μοι κἄν ποκάρι[ο]ν | ἐν εἰδῶς ἡμᾶς μὴ ἄλλο ἐ|χοντας ἐν χερσί, « je m'étonne que tu ne m'aies pas envoyé au moins une toison, sachant que nous n'en avons pas une seule à disposition »);
- *O. Trim.* II 532 (ordre de livraison, 362) : ἐν  (πέμψον εἰς |Τρίμιθιν ἀχύρου μῶ|ιον ἐν τοῖς ὀφ[ι]κ(ια)λίς) Ὁρίωνι καὶ Τιθοῆτι, « envoie à Trimithis un *mōion* de foin pour les *officiales* Hôrion et Tithoês ». Le datif qui suit pouvait inciter à voir dans εν la préposition.
- αὐτή ≠ αὐτή
- *P. Ammon* I 3, V, 16 (lettre, 348?) : αὐτη  (αὐτη μοι μόνη ἢ [. . . ]τη ἐλπίς).

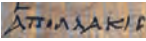
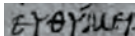
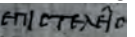
68. La photo du verso est absente de la publication. Je reproduis donc la forme de l'esprit selon ce qui est indiqué dans l'apparat critique.

69. Je laisse de côté l'esprit rude de *P. Ammon* II 37, 14 (pétition, 348) : ἐγὼ δὲ φυλατ[τό]μενος, μὴ ἐν τι τούτων τῶν ἀνδραπόδων ἀπ' ἐμοῦ δρασμῶι χρῆσται; je ne le vois pas sur la photo.

Il s'agit là d'amphibolies célèbres qui faisaient, depuis longtemps, l'objet de commentaires philologiques et de scholies à des œuvres littéraires, notamment les poèmes homériques<sup>70</sup>. L'enseignement scolaire faisait une grande place à l'examen de ces difficultés, ce qui explique que l'emploi de diacritiques soit devenu pour certains un automatisme.

On notera que lorsqu'on ressent la nécessité de préciser l'esprit d'un mot, c'est pour ajouter l'esprit rude et non le doux. Cela s'explique par le fait que c'est la présence d'une aspiration qu'on jugeait utile de signaler par un signe et non son absence (sauf en *SPP* XX 24)<sup>71</sup>. Aussi l'esprit rude est-il de loin l'esprit le plus employé dans les documents; c'est même en général, dans la catégorie des diacritiques prosodiques *stricto sensu*, le signe le plus utilisé, immédiatement suivi par le circonflexe.

Les documents témoignent aussi d'autres types d'amphibolies, d'autant plus rares qu'on a ressenti le besoin de les clarifier par le recours à un diacritique. Trois exemples :

- *P. Ammon* I 3, 16 (pétition, 348) : ἄνηρ ([ . . . ]ηὶ ἀνήρ . . .). La crase, préciosité à laquelle n'a pas résisté le rédacteur de ce texte, le *scholasticus* Ammôn, d'une famille de lettrés, lui-même amateur de philosophie et de rhétorique, nécessitait absolument la précision de l'esprit pour être comprise.
- *SB* VI 9016, 14 (correspondance administrative, après 160) : ἄπολλακίς  (ἄ πολλακίς). L'esprit permet au lecteur d'éviter de commencer à lire Ἄπολλ-.
- *P. Herm.* 5, 8 (lettre, IV<sup>e</sup> s.) : εὐθύμει  (εὐθύμει δὲ | καὶ ἐπὶ τοῖς υἰοῖς ἡμῶν [l. ὑμῶν] Ἄνυσίωι τε καὶ | Ἀφθονίωι, « Rassure-toi au sujet de tes fils Anysios et Aphthonios »). L'accent oblige à voir dans cette forme un impératif et non un présent — homographe dans les verbes contractes en -έω. Quelques lignes plus haut, il signale un futur contracte par le recours à un circonflexe : ἐπιτελεῖς  (cf. texte cité plus haut) pour éviter de comprendre ἐπιστέλλεις.

(b) La **surligne** (2). La résolution des amphibolies ne tient pas toujours à un accent ou un esprit. Certaines ambiguïtés doivent être levées par le recours à d'autres expédients. La surligne est l'un d'entre eux. Nous avons vu plus haut qu'elle permettait de distinguer une lettre à valeur numérale d'une lettre à valeur alphabétique (3.1.1 [c]). Je voudrais dégager ici un emploi moins connu de la surligne à finalité

70. Voir LAUM (1928) : 340–357 (« *Tonwechsel bewirkt Änderungen der Wortbedeutung* »), 357–371 (« *Gleichgeschriebenen Wörter, deren Bedeutung je nach dem Spiritus wechselt* »), qui cite les papyrus littéraires où ces cas d'amphibolies sont résolus par l'ajout d'un accent ou d'un esprit ainsi que les sources littéraires qui en traitent. Pour οὐ ≠ οὓ, cf. p. 360; ὦ ≠ ὡ, p. 360; ὦν ≠ ὠν, p. 360; ἦ ≠ ἡ ≠ ἦ/ῆ, p. 357 et 491–492; ἐν ≠ ἐν, p. 357, 360; αὐτή ≠ αὔτη, p. 361–362.

71. Signalons d'ailleurs que l'esprit rude peut être exceptionnellement utilisé à la place du ζ en copte (qui rend, entre autres, l'aspiration grecque) : ainsi ἐνι pour ζενι dans *P. Kell.* VII 116, 12 (lettre, milieu IV<sup>e</sup> s.).

anti-amphibolique : dans *P. Köln* V 240 (lettre, VI<sup>e</sup> s.), la surligne est employée sur deux noms qui ne sont pas étrangers : Μεγάν (l. 4) et Σχολαστικ[ου]; elle est absente sur d'autres noms qui se rencontrent dans ce document (l. 5 : Βίκτορα; l. 6 : Κολλο[ῦ]θος; l. 7 : Ἰωάννου; l. 14 : Κολλο[ῦ]θος). C'est qu'elle assume ici une fonction discriminante sur deux noms propres qui sont aussi des noms communs (Μέγας/μέγας, « grand »; Σχολαστικός/σχολαστικός, « *scholasticus* ») et, du fait de son usage fréquent avec les noms propres (étrangers), permet ainsi au lecteur d'interpréter ces séquences ambiguës comme des anthroponymes.

### 3.1.3. Assurer la bonne prononciation

Une autre fonction des signes diacritiques, qui est la finalité première des signes prosodiques au sens plein du terme, est d'assurer la bonne prononciation des mots. Contrairement aux textes littéraires (où la quantité d'une syllabe, la diphtongaison ou la diérèse sont des données essentielles pour des œuvres en vers), cette fonction n'est pas prépondérante dans les documents, du fait qu'ils sont écrits en prose pour des contemporains qui partagent le même univers linguistique. Elle n'apparaît que très marginalement avec le tréma qui signale la diérèse phonétique dans certains anthroponymes — et qui ne sont pas toujours pris en compte par les éditeurs modernes dans leur traduction... Je n'y insisterai pas ici.

### 3.1.4. Rendre plus claire la structure du texte


Les amphibolies que réserve la *scriptio continua* ne tiennent pas seulement aux mots, à leur interprétation et à leur délimitation, mais aussi à la structure et à l'enchaînement des groupes de mots et des phrases. Aussi a-t-on eu recours aux signes diacritiques pour rendre plus claire la structure du texte. Les signes de ponctuation sont les diacritiques les plus anciens connus dans le monde grec, puisqu'on en a des témoignages qui remontent aux alentours de 700 av. n. è. (inscription métrique d'Ischia<sup>72</sup>); le plus ancien papyrus littéraire d'Égypte, les *Perses* de Timothée, atteste l'usage de signes de ponctuation (sous la forme de *paragraphoi* et de *corônis*). Mais il semble qu'il faille attendre les philologues du Musée d'Alexandrie (Aristophane de Byzance?) pour qu'un véritable système de points soit développé, affiné plus tard par l'Alexandrin Nicanor (époque d'Hadrien) qui, dans son *Περὶ Ἰλιακῆς στιγμῆς* et *Περὶ Ὀδυσσειακῆς*<sup>73</sup>, met au point une ponctuation jouant sur cinq points (στιγμαί) et trois séparateurs internes à la phrase (deux ὑποστιγμαί et une ὑποδιαστολή). Le *Supplément* à Denys le Thrace ainsi que le *P. Oxy.* XLIX 3454 (cité ci-dessus) s'en tiennent à trois ponctuations

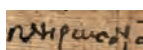
72. Voir PFEIFFER (1968) : 178–180.


73. Édités respectivement par L. Friedländer en 1857 (2<sup>e</sup> éd.) et par O. Carnuth en 1875. Voir WACKERNAGEL (1876) : 432–439; BLANK (1983) : 48–67.

ou στιγμαί : le « point en haut » (τελεία στιγμαί), le « point médian » (μέση στιγμαί) et le « point en bas » (ὑποστιγμαί) — dans l'ordre de la plus forte à la plus faible<sup>74</sup>.

Les papyrus documentaires attestent, à partir du II<sup>e</sup> s.<sup>75</sup>, le recours aux στιγμαί, mais la cursivité des écritures documentaires rend malaisé l'emploi du système complexe de ponctuations à trois niveaux. Et les éditeurs peuvent s'y tromper : ainsi dans SB XVIII 13612, 7 et 9 (lettre, IV<sup>e</sup> s.) où l'on a cru reconnaître un point en haut et un point médian<sup>76</sup>, il me paraît plus vraisemblable qu'on ait affaire à un seul et même type de point (point en haut) dont le positionnement varie selon la haste finale de la lettre qui précède. En revanche, on a un cas très clair de point en haut et de point en bas — seule opposition que l'écriture documentaire permet de faire ressortir visiblement — dans *P. Ammon* II 27 (procuration, 348) :

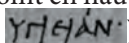
l. 8 : ενεδρευση .  (ἐνεδρεύση.)

≠ l. 9 : πληρωσαι .  (πληρῶσαι.) ;

l. 13 : τελευτησαντος .  (τελευτήσαντος.) ;


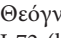
l. 21 : ταδημ[ο]σια .  (τὰ δημ[ό]σια.)

Le scribe a bien pris la peine d'exagérer le niveau des points pour rendre évidente l'opposition entre eux : le point en bas est sous le niveau de la ligne tandis que le point en haut est au-dessus du haut des lettres. Le premier correspond à une virgule qui sépare une subordonnée (ἐπειδὴ... ἐνεδρεύση) de la principale (ἐντέλλομαι σοι... πληρῶσαι). Les autres marquent des fins de phrases et correspondent à notre point final ou au point en haut de nos éditions grecques modernes.

Rares sont les exemples de l'usage de plusieurs types de point dans un même document. Dans l'ensemble, c'est un point en hauteur qui est utilisé dans les documents (ex. : *P. Herm.* 5, 8 [lettre, IV<sup>e</sup> s.] ); parfois un point en bas.

74. Sur la ponctuation grecque en général, voir FLOCK (1908); MOREAU-MARÉCHAL (1968) : 56–66 et RAFTI (1988) : 239–298 (bibliographie). Il manque encore une étude générale de la ponctuation dans les papyrus. Voir, en attendant, TURNER & PARSONS (1987<sup>2</sup>) : 9–10; SALOMONS (1984) : 249–253 et BENEDETTI (2014) : 227–238 (comparaison avec les *P. Fay.* 8, *P. Oxy.* LXII 4333 et *P. Mich. inv.* 918).

75. Le papyrus le plus ancien que je connaisse est le *P. Ross. Georg.* V 4 (II<sup>e</sup> s.). Pour le siècle suivant : *P. Ross. Georg.* III 2 (lettre, III<sup>e</sup> s.); *P. Ryl.* IV 606 (lettre, fin III<sup>e</sup> s.); *P. Oxy.* XIV 1680 (lettre, fin III<sup>e</sup>/début IV<sup>e</sup> s.). Pour le IV<sup>e</sup> s., les dossiers de Théophraste, d'Ammôn et les papyrus de Kellis sont les ensembles documentaires où l'on trouve les points utilisés le plus fréquemment.

76. (...) καὶ ἐλεεῖς καὶ σφί<sup>7</sup>ζεις. ( : point en haut) καὶ ἐλέησον εἰς<sup>8</sup> τιμὴν τοῦ ἀποτακτικοῦ μου υἱοῦ. ( : point médian) Θεόγνωστος γὰρ<sup>10</sup> ὁ ἐξάκτωρ καὶ τὴν χή<sup>11</sup>ρα[v] καὶ τοὺς ὀ[ρ]φανοὺς. L'éditeur du *P. Kell.* I 72 (lettre, milieu IV<sup>e</sup> s.) a cru aussi voir des points en bas (l. 11 : χαριτι. ; l. 19 : το. ; l. 30 : ημ<sup>ω</sup>[[α]v. ; l. 40 : ετσι.) par opposition à des points en haut (l. 28 : τοιουτων. ; l. 33 : θαυματων.). Mais, outre que cette opposition ne correspond pas à des différences de pause dans le texte, la planche dément la présence de points en bas : il s'agit de points en haut (ou médians) comme les autres.

Signalons des variantes : un *obelos periestigmenos* (÷)<sup>77</sup> ; un trait oblique simple (˘)<sup>78</sup> ou double (˝)<sup>79</sup> qui individualisent soit des groupes de mots, soit des phrases. Ces signes sont probablement d'origine scolaire et trahissent chez leur utilisateur un niveau de grec élémentaire.

Les rédacteurs de documents avaient à leur disposition d'autres moyens pour structurer visiblement leur texte : outre les *vacat*, dont j'ai parlé ailleurs<sup>80</sup>, il y a, à partir du v<sup>e</sup> s., les croix, qui non seulement signalent le début et la fin d'un texte ainsi que les changements de mains dans les souscriptions, mais aussi, dans des textes plus longs, des parties différentes<sup>81</sup>. On voit aussi se développer l'usage qui consiste, dans un contrat, à grossir et orner d'un point central le o de *ὁμολογῶ*, qui suit immédiatement le protocole et signale le début du *sōma* proprement dit. Je n'y insiste pas car je sors du domaine des signes diacritiques *stricto sensu*.

### 3.1.5. Mettre en évidence (fonction déictique)

Les diacritiques peuvent enfin avoir une fonction déictique qui consiste à mettre en évidence certains éléments sur lesquels le rédacteur du document souhaite attirer l'attention du lecteur.

Je subodore, par exemple, que l'emploi de la surligne sur les chiffres écrits en toutes lettres<sup>82</sup>, s'il s'explique à l'origine par la nécessité de surligner une lettre à valeur numérale, finit par être motivé par le désir de rendre immédiatement visibles les éléments chiffrés d'un document, qui sont souvent essentiels.

De même doit-on interpréter la surligne sur des noms (pas nécessairement étrangers) dans des documents de nature judiciaire : ainsi, dans une pétition de Bostra (*SB XXVIII* 17044, III<sup>e</sup> s.), les noms des accusés sont surlignés la première fois qu'ils sont cités. Certes ils sont étrangers, ce qui pourrait justifier la surligne, mais seule leur première occurrence est surlignée ; par ailleurs, d'autres noms sémitiques dans ce texte ne sont pas surlignés (l. 2 : Θεφεισης Αζειζου ; l. 3 : Αζειρων). Dans un procès-verbal d'audience judiciaire (*BGU II* 388 = *M. Chr.* 91, 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> s.), certains noms sont surlignés dans la formule qui introduit leurs discours (le juge, l'idiologue Πόστουμος ; Κασσιανός ; Σεμπρώνιος). Enfin, dans les *memoranda* d'avocats connus sous le nom de papyrus « *Narratio* » (ex : *SB XIV* 11717 [IV<sup>e</sup> s.]), les noms propres ainsi que des passages-clés sont aussi surlignés. On

77. *P. Stras.* I 35 (lettre, IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> s.).

78. *P. Oxy.* LV 3812, 5 (lettre, fin III<sup>e</sup> s.), dont la note renvoie à d'autres exemples.

79. *P. Haun.* II 25 et *P. Oxy.* LVI 3864 (lettres, v<sup>e</sup> s.), écrits par la même personne (voir GONIS [2000] : 184) ; *P. Ross.Georg.* III 10, 28 (lettre, IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> s.) ; *P. Rain.Cent.* 12 = *MPER XVIII* 262 (glossaire gréco-copte, VII<sup>e</sup> s.).

80. FOURNET (2013) : 153–155. Voir également la contribution de MARTIN dans ce volume.

81. Par exemple, *P. Cair.Masp.* I 67002, en-tête 2 (qui sépare l'*inscriptio* de l'*intitulatio*) ; III, 20 (qui sépare les attendus de la demande). Voir aussi la contribution de CARLIG dans ce volume.

82. Cf. *supra*, p. 155.

voit que la surligne, en plus de sa fonction diastolique, remplit le rôle que nous assignons au soulignement<sup>83</sup>.

### 3.2. Les fonctions secondaires : les « diacritiques culturels »

J'ai parlé jusqu'ici des fonctions des signes diacritiques en tant qu'une aide à la lecture et à la compréhension du texte, ce qu'on pourrait appeler les fonctions primaires ou internes. Mais celles-ci sont loin d'épuiser les raisons qui motivent leur emploi. Ne voir dans les signes diacritiques qu'une aide à la lecture, ce serait passer à côté d'une bonne partie de leur emploi et, plus généralement, cela reviendrait à ignorer le contexte socio-culturel qui rend compte de leur développement à partir de l'époque romaine. J'ai déjà traité de cette question au Congrès de papyrologie de Copenhague et à celui de Varsovie<sup>84</sup> : je serai donc bref.

Les diacritiques dans les documents acquièrent une fonction secondaire qui en fait des ornements manifestant la culture de l'individu qui écrit. C'est surtout vrai des signes prosodiques proprement dit (accents, esprits) et des ponctuations. On pourrait parler de « diacritiques culturels ». L'usage documentaire de ces signes est toujours l'indice d'un haut niveau culturel du rédacteur. Ce sont ainsi dans des papyrus appartenant à des dossiers de lettrés qu'ils sont les plus abondants : le milieu manichéen de Kellis, le cercle de Théophane, le *scholasticus* Ammôn (tous du IV<sup>e</sup> s.), le poète Dioscore (VI<sup>e</sup> s.). Dépassant les individus, la présence de ces diacritiques révèle des milieux intellectuels et dessine des réseaux lettrés. C'est ainsi que j'ai proposé de relier un papyrus de *scholia minora* à l'*Odyssée*, P. Köln IX 362 + P. Duk. inv. 769v (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.; MP<sup>3</sup> 1207.2 = TM 60821), où l'on voit l'utilisation d'une courte surligne pour signaler un *iota mutum* (απαταῖ = ἀπατᾶ) — procédé du reste rarissime dans les papyrus littéraires car finalement assez inutile —, aux archives d'Ammôn qui l'utilise fréquemment dans ses documents<sup>85</sup>. Peut-être a-t-on là l'indice d'un enseignement dispensé par le lettré Ammôn, qui possédait d'ailleurs un exemplaire de l'*Odyssée* (P. Ammon II 26).

S'ils sont l'épiphénomène d'échanges où l'intention de manifester sa culture se mêle à un désir d'émulation culturelle, les « diacritiques culturels » constituent aussi un témoignage du statut accordé au document dans lequel on les utilise. On ne se mettait pas en frais pour un vulgaire reçu ; en revanche, une lettre adressée à des amis ou collègues ou une pétition destinée à être lue par les autorités méritaient qu'on ait recours à ces ornements. Ce sont en effet les genres documentaires où ils se rencontrent presque exclusivement.

83. Voir O. BuNjem, p. 91.

84. FOURNET (1994) : 419–421 et (2013) : 149–153.

85. FOURNET (2013) : 150. Ammôn l'utilise surtout avec les terminaisons de datif féminin : on peut ainsi interpréter la surligne comme un *macron* qui montre qu'on a affaire à une terminaison de datif singulier.

Dans ces conditions, ces diacritiques perdent une partie de leur utilité immédiate. De fait, on voit se multiplier, surtout au VI<sup>e</sup> s., des accents ou esprits qui sont dépourvus de toute fonction anti-amphibolique : à quoi sert de signaler l'accent circonflexe sur ἀξῖω ou θαρρῶ<sup>86</sup> ? On voit à ces exemples que les diacritiques sont vidés de leur valeur première et ne sont conçus que comme des enjolivements de l'écriture en même temps qu'ils témoignent du niveau culturel de celui qui les emploie<sup>87</sup>.

Mais il faut faire attention : parce que cet usage plonge ses racines dans l'enseignement scolaire, ces diacritiques sont aussi de nature ambivalente et peuvent être le témoignage d'une scolarité dont on ne s'est pas émancipé<sup>88</sup>. Il faut donc veiller, quand c'est possible, à les remettre dans le contexte socio-culturel de celui qui les emploie pour éviter toute sur-sollicitation ou interprétation erronée.

On le voit, ces petits signes qui passent souvent inaperçus méritent toute notre attention. Ils apportent un témoignage indirect de la réception et de l'application des théories grammaticales et des recherches philologiques de l'Antiquité (montrant par rapport à celles-ci une beaucoup plus grande variété) ; ils permettent parfois de mieux comprendre un texte — c'est un aspect que je n'ai pas abordé ici<sup>89</sup> — ; et surtout ils mettent en valeur l'arrière-plan culturel dans lequel le texte qui en est pourvu est conçu et rédigé. Aussi devraient-ils faire l'objet d'une plus grande attention : la *DDBDP* les traite avec indifférence, quand ce n'est pas avec inconséquence. Et nous attendons toujours un traitement systématique de leur usage dans les papyrus aussi bien littéraires que documentaires, qui se révélerait, j'en suis sûr, plein d'enseignements.

---

86. *P. Cair.Masp.* II 67151, 195 ; 248 (testament, VI<sup>e</sup> s.).

87. On trouve déjà un exemple similaire d'usage ornemental de l'accent dans le ω du *P. Oxy.* LIX 3992, 27 (lettre, II<sup>e</sup> s.).

88. Cf. FOURNET (2013) : 159, où je cite le cas du *P. Naqlun* II 27 (lettre d'affaire, VI<sup>e</sup> s.) où l'usage de l'esprit rude (trois fois, l. 2 et 6) peut sembler jurer avec les nombreuses fautes d'orthographe. Voir aussi *P. Oxy.* XXXIV 2729, 39 (lettre, IV<sup>e</sup> s.), où la présence de l'esprit rude sur le nom (Ἄνοϋ), dans une lettre truffée de fautes, « *has no claim to any of the literary accomplishments with which lectional signs are usually associated* » (éd., intr.).

89. Voir FOURNET (2013) : 152–153.



Loin d'être une science auxiliaire, la papyrologie se présente aujourd'hui comme un champ d'étude interdisciplinaire mettant en œuvre une large gamme de disciplines allant de la paléographie à la codicologie, de la philologie à la linguistique, et de l'archéologie à l'histoire. La collection « *Papyrologica Leodiensia* » se propose d'accueillir des travaux d'édition, de préparation à l'édition, de commentaires et de synthèse portant sur des papyrus grecs et latins, ainsi que toute recherche innovante en rapport avec la papyrologie.

S'inscrivant dans la suite du volume *Signes dans les textes, textes sur les signes*, paru en 2017 (*Papyrologica Leodiensia*, 6), le présent ouvrage rassemble 17 contributions présentées lors du colloque international organisé à l'Université de Liège du 2 au 4 juin 2016. Dans une perspective interdisciplinaire et diachronique, elles examinent les formes et fonctions des signes dans les textes produits en Égypte, en tenant compte de la variété de langues, de systèmes d'écriture et de supports utilisés. Couvrant un arc chronologique de plus de trois millénaires, les contributions s'efforcent de mettre en évidence les continuités et les ruptures dans les pratiques sribales depuis l'époque pharaonique jusqu'à l'époque byzantine.

**Nathan CARLIG** a été formé à la philologie classique, à la papyrologie et à la coptologie à Liège, Paris et Rome. Membre du Centre de Documentation de Papyrologie Littéraire (CEDOPAL), il est actuellement chargé de recherches du F.R.S.-FNRS à l'Université de Liège. Ses recherches portent sur les relations entre *paideia* et christianisme et sur l'histoire du livre et des pratiques sribales antiques.

**Guillaume LESCUYER** est titulaire d'un master en égyptologie et copte de l'Université de Genève (2011). Il a ensuite été doctorant à l'Université de Liège, où son travail a porté sur le démotique et le copte.

**Aurore MOTTE** est diplômée de l'Université de Liège, où elle a mené ses recherches doctorales financées par le F.R.S.-FNRS. Elle est actuellement chercheuse post-doctorale à l'Université Johannes Gutenberg de Mayence grâce à une bourse de recherche de la fondation Alexander von Humboldt. Ses recherches portent notamment sur la philologie égyptienne, les variations sociolinguistiques, la matérialité de l'écrit et le concept de paratextualité en Égypte ancienne.

**Nathalie SOJIC** est docteure en Langues et Lettres (égyptologie), collaboratrice scientifique à l'Université de Liège et membre du programme d'étude des ostraca hiératiques littéraires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. Elle poursuit des recherches dans les domaines de la papyrologie et de la paléographie hiératique du Nouvel Empire égyptien.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LIÈGE

ISBN : 978-2-87562-261-7

